



Canal de Lachine 4.0

Quelle identité territoriale pour ce pôle d'emploi emblématique de Montréal?

Bureau
du design

Ateliers de coscénarisation
Programme d'activités



Building Products of Canada, 9500-9510, rue Saint-Patrick (LaSalle)
Source : Parcours riverain - Ville de Montréal (par Denis Tremblay)

« Un vent de changement est en voie de transformer le secteur longeant le canal de Lachine qui traverse quatre arrondissements montréalais. Alliant revitalisation et innovation, le projet du Canal de Lachine 4.0 vise à transformer cette zone urbaine en misant sur ses multiples atouts stratégiques pour exploiter son formidable potentiel.»

Table des matières

Contexte	02
Étapes d'élaboration du Guide	05
Étape 1 - Boussole qualité	
Étape 2 - Études de cas	
Étape 3 - Cartographie	
Sites de charrette	08
Programme d'activités	19
Comité de pilotage	25

Contexte

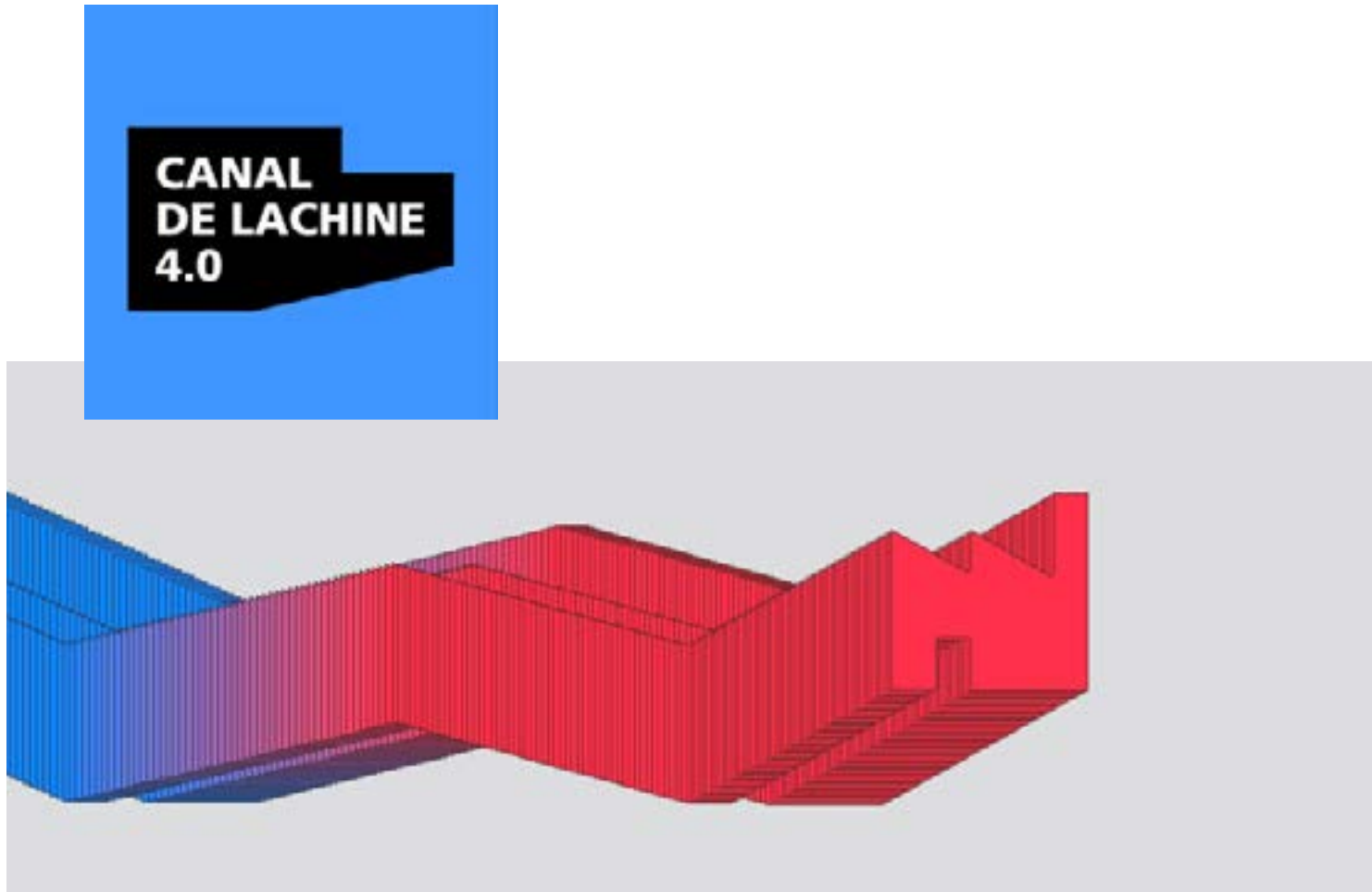


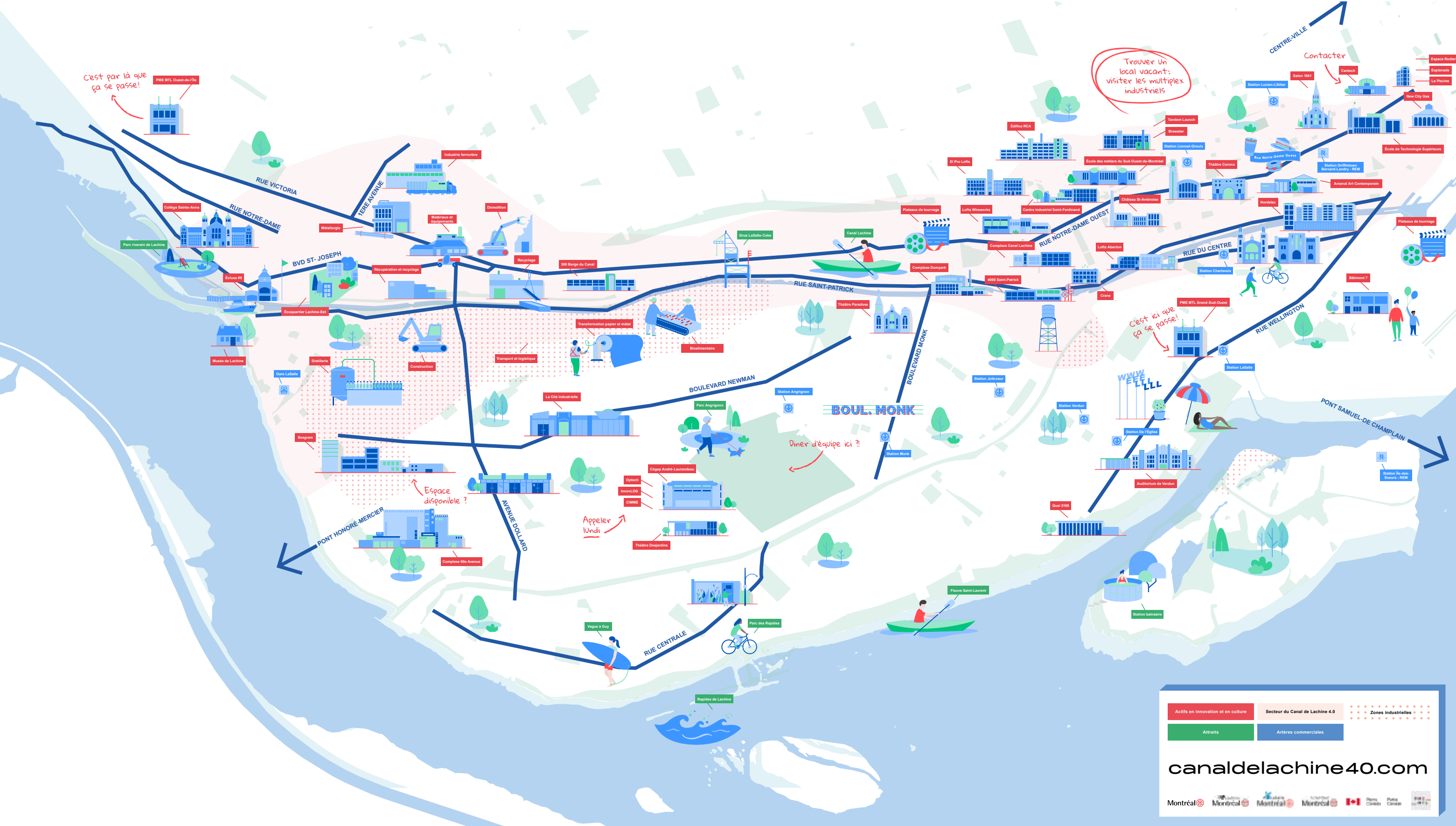
Image de marque officielle du Canal de Lachine 4.0
Réalisée par : ZA& stratégie d'affaires et communication d'influence

Au printemps 2023, la Ville de Montréal et ses partenaires lançaient le projet du Canal de Lachine 4.0, un projet phare de transformation urbaine visant à revitaliser le berceau industriel du Canada. Le Canal de Lachine 4.0 est le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires, soit la Ville de Montréal, à l'origine de la démarche de planification territoriale, et les acteurs clés de ce milieu que sont PME MTL Grand Sud-Ouest, PME MTL Ouest-de-l'Île, les arrondissements de Lachine, de LaSalle, du Sud-Ouest et de Verdun.

Animés par un fort engagement envers le développement socio-économique et le rayonnement du Canal de Lachine 4.0, ces six partenaires ont forgé une vision de développement novatrice pour le territoire. En tant qu'administrateur du lieu historique national du Canal-de-Lachine, Parcs Canada est également un partenaire incontournable qui veille au respect des qualités culturelles, historiques et environnementales de ce lieu situé au cœur du territoire du Canal de Lachine 4.0.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces plans et programmes d'encadrement et de soutien au développement des secteurs industriels de l'île de Montréal, le Service du développement économique souhaite doter les arrondissements et les partenaires mobilisés dans le projet du Canal de Lachine 4.0 d'un Guide d'aménagement du domaine public et privé pour les secteurs à vocation économique du canal de Lachine (le « Guide »). Le Guide permettra d'affirmer la vision de développement du territoire et de documenter la manière dont celle-ci doit se concrétiser à travers les différentes échelles d'intervention territoriale, tant sur le domaine public que privé. Le Guide se veut opérationnel et enchâssé dans la réglementation des arrondissements impliqués pour que l'ensemble des actions mises en œuvre sur le territoire du Canal de Lachine 4.0 répondent à des objectifs et à des orientations partagés qui contribuent à renforcer la qualité des milieux de vie et à faire rayonner ce pôle d'emploi.

Dans le cadre du projet d'élaboration du Guide, la Direction de la mise en valeur des pôles économiques collabore avec le Bureau du design pour la mise en œuvre de processus de design qui permettent d'imaginer et de consolider collectivement, avec l'ensemble des parties prenantes, la vision et les moyens d'action souhaités pour le Canal de Lachine 4.0.



Carte schématique du territoire du Canal de Lachine 4.0
Source : www.canaldelachine40.com/a-propos
Crédits : PME MTL Grand Sud-Ouest, en collaboration avec Charlotte Got, designer graphique

Étapes d'élaboration du Guide

Étape 1 - Boussole qualité

L'exercice no1 de la [Boussole](#), nommé « Vision qualité », a permis de confirmer et d'enrichir [la vision de développement économique du Canal de Lachine 4.0](#), avec objectifs d'aménagement qui contribuent à la création du cadre de vie souhaité pour ce pôle d'emploi.

La vision d'aménagement proposée à l'issue de l'exercice aborde les six dimensions de la qualité documentées dans la [Trousse qualité Design Montréal](#), soit : (1) la résilience aux crises et aux changements, (2) la responsabilité environnementale, (3) la performance économique, (4) la valorisation culturelle, (5) l'équité, la diversité et l'inclusion et (6) la santé et le bien-être.

Voir : la vision de développement économique et territorial aux p. 7 à 10 du présent document

Étape 2 - Études de cas

Les études de cas ont permis d'identifier 63 bonnes pratiques pour s'inspirer. Les projets analysés s'apparentent au contexte urbain et à la vision de développement territorial du Canal de Lachine 4.0. Au total, 10 études de cas internationales complémentaires sont présentées. Les bonnes pratiques sont autant de nature conceptuelle que tactique, c. à d. gouvernement et mise en œuvre.

Les critères de sélection des études de cas étaient : échelle comparable, climat comparable, prédominance de la fonction / usage économique / industriel, patrimoine industriel à préserver, cadre institutionnel / gouvernance comparable, documentation disponible suffisante, attention particulière aux objectifs de qualité identifiés lors de l'exercice de la Boussole.

Voir : [Sharepoint > 01_presentation du projet > Etape_2_Etudes_de_cas_CivilitiXEnclume](#)

Étape 3 - Cartographie

L'analyse de cartes historiques et analytiques a permis de comprendre la typologie du territoire du canal de Lachine 4.0 et d'identifier les sites mis en charrette. Au total, une vingtaine de cartes sont disponibles.

Contenus cartographiés : évolution historique du territoire, anciens cours d'eau, secteurs en planification, bâtiments, trame et îlots, taille des lots, topographie, espaces verts et milieux naturels, canopée, mobilité, lieux d'intérêt culturels, patrimoine industriel, patrimoine archéologique et vestiges, cuvettes, îlots de chaleur, surfaces végétales, surfaces minérales, affectation du sol, zonage, usages limitrophes.

Voir : [Sharepoint > 01_presentation du projet > Etape_3_Cartographies_CivilitiXEnclume](#)

Étape 4 - Ateliers de coscénarisation

Création de scénarios d'aménagement hypothétiques dans quatre sites représentatifs du territoire du Canal de Lachine 4.0.

Le lundi 15 avril 2024, les documents suivants ont été partagés aux représentantes et représentants des équipes de conception, dans un dossier Sharepoint :

- Documents de référence municipaux spécifiques à chaque site
- Documents de travail (p. ex. cartes interactives, carte nettoyée)
- Études préalables

Voir : le fonctionnement des différentes activités aux p. 19 à 24 du présent document.

Vision d'aménagement proposée

Canal de Lachine 4.0 - un cadre de vie de qualité pour les industries d'avenir!

Figure d'innovation industrielle depuis les premiers coups de pelle qui ont ouvert la voie navigable du canal de Lachine et attiré les entreprises manufacturières, ce territoire a marqué l'histoire de Montréal et du Canada, comme plaque tournante économique à rayonnement international.

« Les ensembles industriels d'intérêt font partie des paysages identitaires de ce pôle d'emploi emblématique. Ils lui donnent une matérialité robuste et rappellent la place qu'a occupée Montréal au fil du temps comme métropole économique. À la fois lieux d'innovation et lieux de travail ancrés dans le quotidien des quartiers, ils appellent à une fière appropriation, ainsi qu'à la découverte de leur singularité et de leur génie, pour leur assurer un avenir en accord avec leurs valeurs patrimoniales et l'évolution des besoins [PUM 2050] ». Le Guide d'aménagement du Canal de Lachine 4.0 fait ressurgir l'essence matérielle et immatérielle du territoire, en encourageant la réutilisation des structures et le réemploi des matériaux, ainsi qu'en proposant des initiatives de mise en valeur de l'histoire à travers les différentes échelles du design. Le passé est célébré et magnifié, pour donner lieu à un nouvel esthétisme fonctionnel et productif tourné vers l'avenir.

Dans l'objectif d'offrir un environnement sain et des accès sécuritaires aux lieux d'emploi, aux commerces et aux espaces verts, le Guide propose des stratégies d'aménagement qui favorisent une cohabitation harmonieuse des modes de transport actifs et motorisés. Les axes de traversées du pôle d'emploi deviennent des lieux d'accueil, de marquage et de signalétique. Ils sont ponctués de commerces et de services, et offrent une forme de perméabilité avec les quartiers adjacents.

Entre ces axes prioritaires, les aménagements favorisent la cohabitation des usages, avec les activités commerciales et industrielles. L'expérience urbaine vécue est positive pour les personnes qui y travaillent ou qui y sont de passage. Les infrastructures vertes deviennent centrales aux stratégies pour améliorer la qualité de l'air, pour réguler la température au niveau du sol, et pour protéger les personnes et les propriétés des dégâts causés par les aléas climatiques. Elles permettent également de reconnecter et de créer de nouveaux liens entre les corridors de biodiversités existants tels que le Parc-nature de l'écoterritoire de la falaise (incluant un nouveau lien nord-sud) et le lieu historique national du canal de Lachine.

L'innovation en matière de circularité et de développement durable est au cœur des pratiques aménagistes et commerciales/industrielles du pôle d'emploi, dans un objectif de créer une vitrine sur les pratiques

exemplaires en matière de transition écologique et utilisation responsable des ressources. Cette posture inspire de nouvelles dynamiques commerciales/industrielles de mutualisation, de mise en réseau et de synergie, qui viennent teinter le paysage et l'expérience vécue à différents moments du jour et de l'année.

Finalement, dans un contexte d'inconnu quant aux potentiels besoins de transformation et d'adaptation d'un tel pôle d'emploi à court, moyen et long termes, les espaces et les services publics sont conçus de manière à pouvoir évoluer dans le temps et ainsi répondre aux besoins changeants des employées et employés, des industrielles et industriels, et des communautés riveraines.

Mobilisés autour d'un grand projet commun de requalification territoriale, les actrices et acteurs du domaine public et privé sont invités à contribuer, un projet à la fois, à (re)façonner et (re)positionner ce pôle d'emploi emblématique de Montréal à l'échelle locale et internationale.



Duranceau & Duranceau , 6200 rue Saint-Patrick (Sud-Ouest)
Source : Parcours riverain - Ville de Montréal (par Denis Tremblay)



Colas Road (Compagnie Shell), 10, avenue Saint-Pierre (Lachine)
Source : Parcours riverain - Ville de Montréal (par Denis Tremblay)

Objectifs de qualité et d'exemplarité à atteindre



Résilience aux crises et aux changements

Les espaces et les services publics du pôle d'emploi peuvent se moduler pour répondre à l'évolution des besoins des usagères et usagers et des communautés riveraines (réf. notion de temporalité des usages selon les créneaux de travail vs récréation, notion d'adaptation des critères de design selon l'évolution des activités industrielles de proximité légère ou lourde).

Les aménagements servent également de « tampon » avec les quartiers riverains résidentiels, par exemple en « filtrant » les bruits et les poussières des infrastructures autoroutières, ou en captant et filtrant les eaux de pluie lors des débordements.



Responsabilité environnementale + performance économique

L'innovation en matière de circularité et développement durable est au cœur des pratiques aménagistes et commerciales/industrielles du pôle d'emploi, dans un objectif de créer une vitrine d'exemplarité en matière de transition écologique et d'utilisation responsable des ressources. L'approche icirculaire inspire de nouvelles pratiques commerciales/industrielles de mutualisation, de mise en réseau et de synergie - qui contribuent à la vitalité économique des entreprises.

Ancré dans ce mouvement responsable du réemploi, le territoire réaffirme un esthétisme fonctionnel.



Valorisation culturelle

L'héritage matériel et immatériel associé au canal de Lachine et à la population ouvrière est au cœur de l'identité de ce pôle d'emploi. Ses influences sur le cadre bâti, la trame urbaine, et le paysage culturel sont préservées, restaurées et mises en valeur à travers la réalisation des projets d'aménagement, mais aussi, par des initiatives de communication et de sensibilisation. Le récit patrimonial devient le liant entre les divers secteurs du territoire.



L'équité, la diversité et l'inclusion + Santé et bien-être

Les aménagements sont conçus pour favoriser un environnement sain pour les employées et les employés et une expérience de qualité pour les visiteuses et visiteurs. L'utilisation de végétaux et une réduction du taux de minéralisation du sol sont des stratégies centrales pour arriver à ce but. Le territoire offre des espaces publics attrayants et confortables, et des aménagements et installations qui invitent au mouvement et aux déplacements actifs.

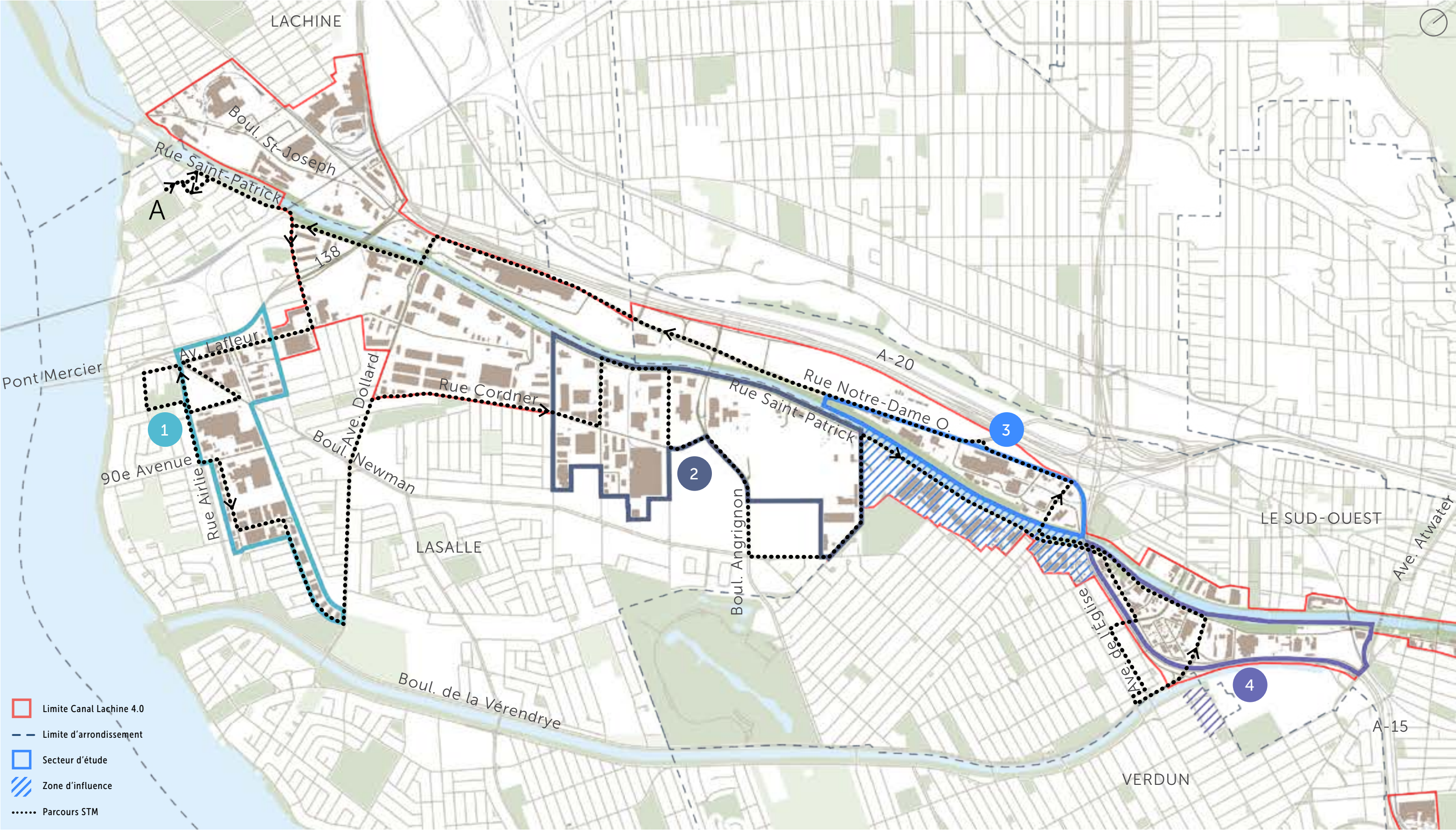
Le pôle d'emploi du Canal de Lachine 4.0 est un liant entre un grand parc récréotouristique et des quartiers résidentiels. Les points d'accès et de traversées sont aménagés pour favoriser la mobilité et sont ponctués de services.

Note : la légende de couleurs utilisée pour représenter les dimensions de la qualité en design et en architecture fait référence aux [Cahiers des bonnes pratiques pour le \(re\)développement des sites industriels montréalais](#) et aux études de cas développées pour le présent projet (déposé dans le dossier partagé Sharepoint).

Sites de charrette



Fleischman, 31, rue Airlie (LaSalle)
Source : Parcours riverain - Ville de Montréal (par Denis Tremblay)



Carte des sites de charrette
Source : Civiiti - L'Enclume

Site no1

NIPPAYSAGE + L'ŒUF, en collaboration avec Sinisha Brdar



Caractéristiques

- Sans relation directe avec le canal de Lachine, lien vers canal de l'Aqueduc
- Emprise Hydro-Québec / chemin de fer (futur corridor vert Angrignon-Saraguay) qui longe et traverse le secteur
- Industries et bâtiments de différentes échelles
- Secteur d'intérêt patrimonial au nord (p. ex : Seagram et Labatt)
- Grand îlot de chaleur, canopée peu présente
- Industries bien implantées (Delmar/Minakem, Labatt, TotalEnergies (propriétaire du terrain est Infiniti Lub))
- Quartier Whiskey : potentiel de développement pour l'industrie légère
- Présence de camionnage
- Enjeux de cohabitation avec position au cœur de quartiers résidentiels / usages sensibles
- Présence d'une population marginalisée

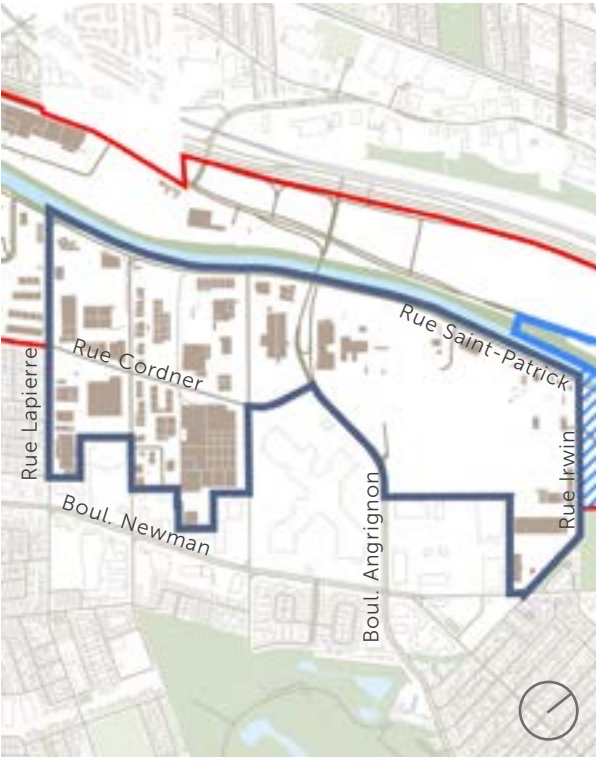
Liste des intrants documentaires

- 2023 - PPU Lachine-Est, Programme particulier d'urbanisme de l'écoquartier
- 2023 - Planification détaillée du secteur LaS-O
- 2022 - Étude du positionnement économique du secteur Airlie-Lafleur*
- 2018 - Grand Sud-Ouest, Portrait et potentiel de développement
- 2017 - Échangeur Saint-Pierre, Étude paysagère et patrimonial
- Ensemble industriel d'intérêt patrimonial exceptionnel (Seagram)*
- Énoncé d'intérêt patrimonial (Seagram)
- Orientations patrimoniales (Seagram)*

* usage interne, exclusif à la charrette

Site no2

Intégral Jean Beaudoin et Nomade_aménagement transitoires + Civic City et dix—milliards—humains + Castor et Pollux + Passerelles, en collaboration avec Dominic Lapointe



Caractéristiques

- Très grands îlots, manque de perméabilité de circulation, grandes superficies non construites
- Topographie délimitant les lots comme frontière nord-sud et marquée par de larges buttes
- Relation avec le lieu historique national du canal de Lachine
- Peu d'intérêt patrimonial, secteur d'intérêt patrimonial limité à l'interface avec le canal Lachine à l'est du boul. Angrignon
- Principalement un grand îlot de chaleur avec un îlot de fraîcheur à l'est du boul. Angrignon
- Cohabitation avec secteur d'activités diversifiées
- Sur Saint-Patrick entre Angrignon et Irwin : grands terrains dédiés à la gestion des matières résiduelles : projet de CTMO avec nuisances, dépôt à neige
- principalement occupé par des entreprises de fabrication; quelques entreprises de logistique également (entreprises matures et en croissance)
- Grande diversité de secteurs d'activité : alimentaire, construction, produits de papier, luminaires, produits pour haute température, produits chimiques
- Beaucoup de camionnage
- Développement immobilier à venir (quartier Angrignon), nouvelle cohabitation résidentielle à venir

Liste des intrants documentaires

- 2018 - Grand Sud-Ouest, Portrait et potentiel de développement

Site no3

Les Ateliers Ublo + Biodiversité Conseil inc. + Groupe GID +
A T E L I E R M I L I E U + GRAME + VINCI Consultants, en collaboration avec
Frédéric Sia et Arnaud Brillant



Caractéristiques

- Localisé dans l'écoterritoire de la Falaise Saint-Jacques, et interface avec le futur parc-nature de l'écoterritoire de la falaise
- Secteur enclavé, présence d'infrastructures routières (échangeur Turcot)
- Intérêt patrimonial et archéologique riche (ensembles exceptionnels, vestiges, tracés d'ancien chemin de fer)
- Fait partie du Lieu historique national du canal de Lachine
- Large cuvette, ancien lac et rivière Saint-Pierre
- Nouveau boulevard Notre-Dame (suite au déplacement de l'autoroute) comme opportunité de nouvelle vitrine pour les entreprises
- Grands propriétaires industriels: Kruger, Constant International
- Lien nord-sud vers zone d'influence (zone hachurée) au sud du canal
- Zone d'influence au sud du canal : Quo Vadis (propriétaire de bâtiments multilocatifs pour industrie légère/commercial)

Liste des intrants documentaires

- 2018 - Turcot, Plan de développement urbain, économique et social
- 2018 - Parc-nature Turcot, Métamorphose de la cour Turcot
- 2016 - Turcot Lachine-Est, Portrait et potentiel de transformation des activités économiques
- 2008 - La falaise St-Jacques - Survol historique
- 2008 - Écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels
- Ensembles industriels d'intérêt patrimonial exceptionnel (Canadian Car and Foundry, Montreal Light Heat and Power, Canadian Tube & Iron (Sidbec Dosco), Mount Royal Spinning Wool)

Site no4

in situ atelier d'architecture + Vlan paysages + entremise + Meilleur Monde



Caractéristiques

- Enclavement par l'autoroute A-15 et le chemin de fer
- Proximité des transports collectifs (métro Charlevoix) et du centre-ville
- Lien vers Hickson-Dupuis (Verdun), comme lien important pour la traverse / interface du Boul. de la Vérendrye
- Intérêt patrimonial et archéologique riche
- Fait partie du Lieu historique national du canal de Lachine et lien avec le canal de l'Aqueduc
- Mixité d'usages et d'industries
- Bâtiments industriels multilocatifs pour l'industrie légère: Aberton Lofts (Congoleum Canada, propriétaire Philip Kaufman), Crane Lofts ULC (Philip Kaufman)
- Sites des bâtiments Canadian Power Boat et du Sun Boat (partiel) appartenant à la Ville de Montréal
- Nouvelle cimenterie qui va à l'encontre de la vision Canal de Lachine 4.0, qui ajoutera notamment beaucoup de camionnage

Liste des intrants documentaires

- 2024 - Bassin Wellington, Plan directeur (version préliminaire)
- 2022 - Bridge-Bonaventure, Plan directeur de mise en valeur
- 2021 - Hickson-Dupuis, Vision urbanistique
- 2019 - Griffintown, Lignes directrices d'aménagement
- 2017 - Pointe-Saint-Charles Nord, Plan d'intervention spécifique
- Ensembles industriels d'intérêt patrimonial exceptionnel (Crane, Congoleum Canada, Sun Oil, Clark Bell Factory, Canadian Power Boat, Liquid Carbonic)
- Énoncé d'intérêt patrimonial (Usine Atwater)

Programme d'activités

D'une durée de deux semaines, l'exercice intensif d'idéation vise à produire des esquisses schématiques pour alimenter la réflexion en vue de l'élaboration d'un guide d'aménagement du territoire.

À la fois outil de planification, de concertation et de communication, l'atelier de design urbain présente plusieurs avantages :

Outil de planification

- Exercice qui constitue un investissement intellectuel favorisant une meilleure planification des projets.
- Processus qui amène une compréhension plus fine des enjeux d'un projet et permet une appréciation plus juste de leur complexité grâce à la comparaison de propositions conceptuelles.
- Formule qui permet de tester des éléments programmatiques et de valider des critères et des contraintes d'intervention.
- Moyen qui permet d'éviter ultérieurement les remises en question qui pourraient résulter d'une déficience dans l'évaluation des enjeux d'un projet.
- Mécanisme qui favorise l'émulation entre des concepteurs urbains de différentes disciplines et peut permettre d'améliorer la qualité des projets en tirant la barre vers le haut.

Outil de concertation

- Processus qui permet d'organiser un débat d'idées élargi entre l'ensemble des parties prenantes d'un projet (élus, acteurs économiques et sociaux, gestionnaires, etc.) et des équipes de concepteurs
- Formule qui permet d'éviter la controverse, de réconcilier une variété d'intérêts et d'aider à constituer une adhésion plus forte autour d'un projet.

Outil de communication

- Procédure ouverte et mécanisme proactif qui permettent d'engager concrètement citoyens, groupes sociaux, acteurs économiques intéressés dans la définition d'un projet.
- Formule qui permet d'organiser des actions de formation, de sensibilisation et de communication à partir des propositions élaborées par les concepteurs.
- Action de marketing qui peut favoriser la recherche de partenaires et permet d'établir des contacts avec des investisseurs potentiellement intéressés au développement des concepts proposés.

- extrait du [Cahier des bonnes pratiques no2 - Trois processus performants pour favoriser l'excellence en design urbain : panel, atelier et concours, publié par le Bureau du design \(2008\)](#)

Programme d'activités

Activité	Information
Rencontre de démarrage 17 avril 2024 8h45 - 12h00 55 av. Dupras, LaSalle H8R 4A8	L'activité de démarrage se déploie en deux temps : (1) présentation du projet et des études préalables et (2) visite commentée des sites à l'étude. Nous encourageons les équipes à planifier des visites plus approfondies de leur site de manière individuelle. Pour ne pas interrompre le rythme de présentation dans un autobus en déplacement. Nous demandons d'utiliser l'application Slido (#1529094) pour émettre les questions et les commentaires et ce, avant la fin de la journée du 17 avril. Nous fournirons un document de questions-réponses dans les 24 à 48 heures suivant l'activité. 08 h 45 : Accueil 09 h 00 : Mot de bienvenue, Bureau du design 09 h 05 : Présentation du projet, Service du développement économique 09 h 15 : Présentation des études cartographiques et des sites (par Civiliti) 10 h 00 : Présentation des études de cas (par l'Enclume) 10 h 15 : Pause 10 h 30 : Départ de l'autobus STM (Arrêt #56738, intersection Dupras / Airlie) 10 h 35 : Site no1 (arr. de LaSalle) 10 h 45 : Site no2 (PME MTL Grand Sud-Ouest) 10 h 55 : Site no4 (arr. du Sud-Ouest) 11 h 05 : Site no3 (Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports) 11 h 15 : Retour par arr. de Lachine (arr. de Lachine) 11 h 30 : Retour au point de départ Durant la période de charrette et ce, jusqu'à la diffusion publique des résultats sur le site Web designmontreal.com, nous demandons de ne pas diffuser le contenu des propositions, en tout ou en partie.

Programme d'activités (suite)

Activité	Information
Présentation intérimaire 24 avril 2024 12h30 - 15h00 55 av. Dupras, LaSalle H8R 4A8	La présentation intérimaire se déroulera devant un auditoire composé du comité de pilotage du projet et des membres des équipes de conception. Chaque équipe aura 20 minutes pour présenter leur projet, suivi d'une période de questions et commentaires de 10 minutes. Nous demandons d'utiliser l'application Slido (#1152743) pour émettre les questions et les commentaires. Si la période de tribune déborde, nous ferons circuler un récapitulatif des commentaires Slido dans les 24 heures suivant l'activité. 12 h 30 : Accueil 12 h 30 - 12h45 : Remise des présentations en format .pdf sur clé USB 13 h 00 : Présentation site no2* 13 h 20 : Période de questions site no2* 13 h 30 : Présentation site no1 13 h 50 : Période de questions site no1 14 h 00 : Présentation site no3 14 h 20 : Période de questions no3 14 h 30 : Présentation site no4 14 h 50 : Période de questions no4 15 h 00 : Clôture 15 h 00 - 17 h 00 : Dépôt des présentations intérimaire en format .pdf dans le Sharepoint partagé. *L'équipe no2 ayant un conflit d'horaire, elle présentera en premier. Les équipes qui souhaitent facturer en deux temps peuvent émettre une facture représentant 30% de l'effort, soit 6 000 \$ taxes en sus. Voir les modalités de facturation du Service du développement économique dans le Sharepoint partagé.

Programme d'activités (suite)

Activité	Information
Présentation finale 01 mai 2024 12h50 - 15h00 Virtuelle, sur Teams	La présentation finale se déroulera devant un auditoire composé du comité de pilotage du projet et des membres des équipes de conception. À tour de rôle, les équipes présenteront en mode partage d'écran. Chaque équipe aura 30 minutes pour présenter leur projet, sans période de questions. 12 h 50 : Accueil et attribution des droits de partage d'écran / présentation 13 h 00 : Présentation finale site no1 13 h 30 : Présentation finale site no2 14 h 00 : Présentation finale site no3 14 h 30 : Présentation finale site no4 15 h 00 : Clôture 15 h 00 - 17 h 00 : Dépôt des présentations finales en format .pdf dans le Sharepoint partagé. Le degré de détails attendu s'apparente à celui des premières étapes d'une esquisse. L'approche est schématique et vise à illustrer des idées préliminaires qui peuvent prendre la forme de mood boards, palettes, tableaux, chartes, dessins à la main ou vectoriels, schémas d'implantation, plans ou élévations. L'échelle de regard souhaitée est celle de l'expérience vécue au quotidien dans les sites à l'étude. Le concept directeur, à l'échelle du territoire, sera développé et décliné par Civiliti et l'Enclume, suite à l'analyse et l'interprétation des propositions de la charrette. Suivant la remise des présentations finales, le comité de pilotage et la direction entreront dans une phase de planification de la présentation publique. La Ville de Montréal se garde le droit de demander des modifications mineures au contenu en vue des présentations publiques. Les factures finales peuvent être émises représentant 100% de l'effort, soit 20 000 \$ taxes en sus. Voir les modalités de facturation du Service du développement économique dans le Sharepoint partagé.

Programme d'activités (suite)

Activité	Information
Présentation publique	La présentation intérimaire se déroulera devant un auditoire élargi. Des allocutions politiques seront prévues pour ouvrir la séance. Les équipes seront appelées à présenter sur scène, suivant une courte période de questions ouvertes. Le déroulé détaillé de l'évènement sera transmis éventuellement. La fin mai est visée pour tenir l'activité, mais assujettie à changement selon les calendriers de la liste des invitées et invités d'honneur.

Comité de pilotage



6648, rue Saint-Patrick_Montreal Coke and Manufacturing (Grue LaSalle Coke)
Source : Parcours riverain - Ville de Montréal

Comité de pilotage

Représentantes et représentants de la Ville de Montréal

Service du développement économique

Daniel Mathieu, chef de division, Direction de la mise en valeur des pôles économiques, Division du développement du territoire
daniel.mathieu@montreal.ca

Jacinthe De Guire, commissaire au design, Bureau du design, Direction de l'intelligence économique et du rayonnement international
jacinthe.deguire@montreal.ca

Service de l'urbanisme et de la mobilité

Anne-Marie Dufour, architecte - planification, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division patrimoine
anne-marie.dufour@montreal.ca

Caroline Noël, architecte - planification, Direction des projets d'aménagement urbain, Division projets urbains
caroline.noel@montreal.ca

Martin Roy, conseiller en aménagement, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division de la planification des secteurs stratégiques
martin.roy@montreal.ca

Martine L.-Simard, conseillère en aménagement, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division de la planification des secteurs stratégiques
martine.simard-longtin@montreal.ca

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Clémence Fauteux, architecte paysagiste, Division de l'aménagement des parcs et des espaces publics
clemence.fauteux@montreal.ca

Service de l'environnement

Céline Fomproix Remili, conseillère en planification, Division de la collection, du transport et du traitement des matières résiduelles
celine.remili@montreal.ca

Isabelle Côté-Laurin, ingénieure, Division du contrôle des rejets et suivi environnemental
isabelle.cote-laurin@montreal.ca

Comité de pilotage

Représentantes et représentants de la Ville de Montréal (suite)

Arrondissement du Sud-Ouest

Marie-Pier Marchand, architecte - planification, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, Division de l'urbanisme
marie-pier.marchand@montreal.ca

Arrondissement de LaSalle

Youssef Lamrhari, conseiller en aménagement, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Division de l'urbanisme
youssef.lamrhari@montreal.ca

Arrondissement de Lachine

Lynda Poirier, conseillère en aménagement, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
lynda.poirier@montreal.ca

Arrondissement de Verdun

Diane Vallée, conseillère en planification
diane.vallee@montreal.ca

Représentantes des partenaires impliqués

PME MTL Grand sud-ouest

Daphne Fergusson, directrice au développement industriel et durable, PME MTL Grand sud-ouest
dferguson@pmemtlgso.com

Parc Canada

Sophie Lamarche, conseillère en planification urbaine, Unité des voies navigables du Québec / Parcs Canada / Gouvernement du Canada
sophie.lamarche@pc.gc.ca

Bonne charrette!



Relevé photographique - site no1
Source : Civiliti - L'Enclume



Bureau
du design

designmontreal.com
montreal.ca/unites/bureau-du-design